

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 04485

Numéro SIREN : 392 159 372

Nom ou dénomination : TARAWA

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2018 sous le numéro de dépôt B2018/007035

CERTIFIE
CONFORME**Bilan**

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	25 435	23 854	1 581	1 845
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	5 456 044		5 456 044	5 451 043
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	5 481 479	23 854	5 457 626	5 452 888
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	351 020		351 020	448 169
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement	60 075		60 075	60 225
Disponibilités	278 868		278 868	293 477
Charges constatées d'avance	69 610		69 610	53 533
TOTAL ACTIF CIRCULANT	759 573		759 573	855 405
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 241 052	23 854	6 217 198	6 308 293

Greffé du Tribunal de Commerce de Lyon : dépôt n° 7035 en date du 23/03/2018

 Bilan

	Net au 30/09/17	Net au 30/09/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500 000	1 500 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	11 582	762
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	178 920	408 355
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	671 819	216 385
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 362 321	2 125 502
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	3 122 620	3 651 105
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	3 122 620	3 651 105
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	599 314	352 057
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 149	11 077
<i>Personnel</i>	34 456	25 015
<i>Organismes sociaux</i>	61 135	139 640
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	5 383	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>		
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	23 820	3 896
Dettes fiscales et sociales	124 794	168 551
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	3 854 877	4 182 791
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 217 198	6 308 293

 Compte de résultat

	du 01/10/16 au 30/09/17 12 mois	%	du 01/10/15 au 30/09/16 12 mois	%	Var. abs. (%)
PRODUITS					
Production vendue	799 810	100,00	825 269	100,00	-3,08
Autres produits			5		-100,00
Total	799 810	100,00	825 274	100,00	-3,09
CONSOMMATION M/SES & MAT					
Autres achats & charges externes	43 878	5,49	35 770	4,33	22,67
Total	43 878	5,49	35 770	4,33	22,67
MARGE SUR M/SES & MAT	755 932	94,51	789 504	95,67	-4,25
CHARGES					
Impôts, taxes et vers. assim.	47 842	5,98	70 626	8,56	-32,26
Salaires et Traitements	382 190	47,79	377 546	45,75	1,23
Charges sociales	211 455	26,44	235 185	28,50	-10,09
Amortissements et provisions	264	0,03	1 934	0,23	-86,37
Autres charges			3		-100,00
Total	641 751	80,24	685 294	83,04	-6,35
RESULTAT D'EXPLOITATION	114 181	14,28	104 210	12,63	9,57
Produits financiers	650 103	81,28	199 844	24,22	225,30
Charges financières	87 083	10,89	87 669	10,62	-0,67
Résultat financier	563 020	70,39	112 176	13,59	401,91
RESULTAT COURANT	677 202	84,67	216 386	26,22	212,96
Produits exceptionnels			1 289 127	156,21	-100,00
Charges exceptionnelles			1 289 128	156,21	-100,00
Résultat exceptionnel			-1		-100,00
Impôts sur les bénéfices	5 383	0,67			
RESULTAT DE L'EXERCICE	671 819	84,00	216 385	26,22	210,47

Annexe

Règles et méthodes comptables

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes au 30 septembre 2017 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2014-03 du 05/06/2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N° 2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des changements de méthodes d'évaluation ou de présentation indiqués ci-après.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Petits matériels de faible valeur

L'entreprise comptabilise en charges les matériels, outillages et matériels de bureau dont la valeur unitaire hors taxes est inférieure à 500 Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais associés).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif et en fonction de la durée de vie prévue.

Les principales durées d'amortissements sont les suivantes :

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués à leur coût d'acquisition.

Tous les ans, il est apprécié l'existence ou non d'indicateurs de perte de valeur définitive sur ces actifs afin de constater le cas échéant une éventuelle dépréciation. Au 30 septembre 2017, il n'a été constaté aucune dépréciation sur ces actifs.

 Règles et méthodes comptables**Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENTS DE METHODES

Aucun changement significatif dans les méthodes de présentation et d'évaluation des comptes n'est survenu au cours de l'exercice.



Faits caractéristiques

Le 19/09/2017, la société ANTINEA COURATGE a changée de dénomination sociale pour devenir la société TARAUA.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Installations générales, agencements et - Installations techniques, matériel et outillage - Installations générales, agencements aménagements divers	19 386			19 386
- Matériel de bureau et informatique, mobilier Immobilisations corporelles	6 049 25 435			6 049 25 435
- Participations évaluées par mise en équivalence	102			103
- Autres participations Immobilisations financières	5 450 941 5 451 043	5 000 5 000		5 455 941 5 456 044
ACTIF IMMOBILISE	5 476 478	5 000		5 481 479

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			5 000	5 000
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			5 000	5 000
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

 Notes sur le bilan

Liste des filiales et participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

	Capital	Capitaux propres autre que le capital	Quote-part du capital détenue	Résultats du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS GINET COURTAGE D'ASSURANCES 69444 LYON	1 800 000	678 611	99,99	503 527
SASU ANTINEA COURTAGE D'ASSURANCES 69444 LY	1 321 250	996 673	100,00	154 437
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
ASTERA 01120 MONTLUEL	10 000		50,00	

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Installations générales, agencements et				
- Installations techniques, matériel et outillage				
- Installations générales, agencements aménagements divers	17 541	264		17 804
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	6 049			6 049
Immobilisations corporelles	23 590	264		23 854
ACTIF IMMOBILISE	23 590	264		23 854

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	351 020	351 020	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	69 610	69 610	
Total	420 630	420 630	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux Propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 500 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 3 000,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	500	3 000,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	500	3 000,00

 Notes sur le bilan

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d' 1 an	Echéances à plus d' 1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	3 122 620	560 958	2 189 505	372 157
Emprunts et dettes financières diverses (*) (**)	599 314	599 314		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 149	8 149		
Dettes fiscales et sociales	124 794	124 794		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance				
Total	3 854 877	1 293 215	2 189 505	372 157
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés en cours d'exercice	523 843			
(**) Dettes envers les associés	170 035			

Comptes de régularisation

DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT.D AVANCE	69 610		
Total	69 610		

CHARGES A PAYER

	Montant
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	6 900
INT.COURUS/EMPRUNT ETAB.C	30 605
ASSOCIES INTERETS COURUS	982
CONGES A PAYER	5 150
AUTRES CHARG.PERS.A PAYER	29 306
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	2 226
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	58 851
ETAT AUTRES CH. A PAYER	3 082
Total	137 102

TARAWA
Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 euros
Siège social : Les Granges - 69510 THURINS
392 159 372 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 MARS 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 671 818,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	671 818,79 euros
Affecté au compte « Réserve légale »	33 591,00 euros
A titre de dividendes	345 000,00 euros
Le solde affecté en totalité au compte « autres réserves », soit	293 227,79 euros

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouvrés selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DISTRIBUTIONS	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
2016	435.000 €	435.000 €	NEANT
2015	435.000 €	435.000 €	NEANT
2014	485.000 €	485.000 €	NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 671 818,79 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	671 818,79 euros
Affecté au compte « Réserve légale »	33 591,00 euros
A titre de dividendes	345 000,00 euros
Le solde affecté en totalité au compte « autres réserves », soit	293 227,79 euros

Les dividendes versés aux associés personnes physiques sont soumis, pour leur montant brut, au prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et le prélèvement correspondant est opéré et versé au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes (articles 117 quater et 1671 C du Code général des impôts).

Sur option exercée lors du dépôt de leur déclaration d'impôt sur le revenu, les associés personnes physiques peuvent soumettre leurs dividendes à l'impôt sur le revenu au taux progressif, après application d'un abattement de 40%.

Les dividendes versés aux associés personnes physiques domiciliés en France sont assujettis aux prélèvements sociaux au taux de 17,2%. Conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sont assis et recouvrés selon les mêmes règles que le prélèvement forfaitaire unique non libératoire de 12,8%. Lorsque l'établissement payeur est établi en France, les revenus sont déclarés et les prélèvements sociaux sont prélevés et versés au Trésor par l'établissement payeur dans les quinze premiers jours du mois qui suit celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICES	DISTRIBUTIONS	MONTANT ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%	MONTANT NON ELIGIBLE A L'ABATTEMENT DE 40%
2016	435.000 €	435.000 €	NEANT
2015	435.000 €	435.000 €	NEANT
2014	485.000 €	485.000 €	NEANT

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

